

Domaine Santé

Filière Soins Infirmiers

Parcours Santé 4.8 (PS 4.8)

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2009.F.24

Degré d'études :

☒ Bachelor☐ Master

Année académique : 2025-2026

Année d'études :

☐ 1^{ère}☒ 2^{ème}☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 6

Type :

☒ Module obligatoire☐ Module à option obligatoire☐ Module facultatif☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

☐ Module sur 1 semestre☐ Module sur 2 semestres☐ Semestre d'automne☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

☒ Français☐ Allemand☐ Anglais

Répartition des heures selon la planification de cours

2. Pré-requis

☐ Avoir validé le/les modules : ☐ Avoir suivi le/les modules : ☐ Pas de prérequis ☒ Autres : avoir validé 34 crédits ECTS sur les modules théoriques de 1^{ère} année Bachelor et obtenu 8 crédits ECTS sur la Formation Pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Apprentissages critiques

Axe 1 :

- Intégrer la démarche scientifique pour structurer et justifier les soins.
- Intégrer une démarche qualité visant à améliorer la pratique et la sécurité des soins dans un projet de soins.
- Réaliser des observations et investigations cliniques pour soutenir la prise de décision.
- Acquérir une posture soignante centrée sur la personne en construisant un partenariat de soins.
- Renforcer ses compétences relationnelles en s'appuyant sur ses valeurs et son savoir-être
- Assurer les soins et les surveillances des risques de complications liés aux maladies chroniques ainsi que de leurs traitements associés.
- Développer des compétences spécifiques dans le domaine de l'oncologie.

Axe 2 :

- Développer la capacité à intégrer la promotion de la santé, la prévention et l'approche éducative dans la pratique de soins.
- Considérer les patient.es/client.es comme des partenaires
- Participer au développement d'une compréhension commune des situations.
- Repérer les situations potentielles de vulnérabilité et accompagner les patient.es/client.es et proches dans leur parcours de soin.
- Utiliser les outils de communication partagés au sein des équipes interprofessionnelles

Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor.

Compétences visées**Axe 1****Rôle d'expert.e:**

Garantir la sécurité des patient·es et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles.

- **Niveaux de développement : Intermédiaire :** Concevoir, réaliser et évaluer des prestations de soins infirmiers sécuritaires et adaptés aux besoins des personnes, en s'appuyant sur un modèle de soins et les normes professionnelles, dans différentes situations cliniques.

Rôle d'expert.e:

Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination.

- **Niveaux de développement : Intermédiaire :** Construire, dans sa pratique de soins, une relation de partenariat avec la personne soignée dans la perspective de l'amélioration de sa santé et de sa qualité de vie.

Axe 2**Rôle de promoteur de santé :**

Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patients/clients, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

- **Niveaux de développement : Intermédiaire :** Mettre en œuvre des actions de promotion de la santé, de prévention, d'éducation à la santé ou d'éducation thérapeutique en utilisant des modèles infirmiers ou interdisciplinaires.

Rôle de promoteur de santé :

Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patients/clients, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

- **Niveaux de développement : Intermédiaire :**

Mettre en œuvre des actions de promotion de la santé, de prévention, d'éducation à la santé ou d'éducation thérapeutique en utilisant des modèles infirmiers ou interdisciplinaires.

Rôle de Communicateur :

Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patient·es/client·es, les proches et les professionnel·les, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.

- **Niveaux de développement : Intermédiaire :** Communiquer, oralement et par écrit, en utilisant les outils de communication professionnelle, avec les patients·es/client·es, les proches et les professionnel·es afin d'assurer le suivi des soins dans différentes situations.

☒ **Rôle d'expert-e**

☒ A1 Elles assument la responsabilité des prestations de soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation, palliatifs, en phase terminale et en promotion de la santé durant toutes les étapes de la démarche de soins. Elles interviennent à toutes les périodes de la vie et à tous les âges et assurent, à chaque instant, la sécurité des patients/clients et la dignité de la personne.

☒ A2 Elles assurent la continuité et la qualité des soins des patients/clients dans des équipes intra et interprofessionnelles.

☒ A3 Elles soutiennent l'autogestion des patients/clients en fonction de leurs besoins respectifs. Elles les conseillent et les accompagnent dans la promotion de la santé et la prévention ainsi que dans l'autogestion de leur maladie et de ses traitements, en se basant sur les connaissances scientifiques actuelles et en respectant les principes éthiques de la profession.

☒ A4 Elles fondent leur intervention professionnelle sur les résultats de la recherche les plus probants, sur l'éthique et le jugement clinique et favorisent le transfert des résultats de la recherche dans la pratique. Elles participent, par leur activité professionnelle, à la formulation des questions de recherche pertinentes pour la pratique.

☒ A5 Elles appliquent, de leur propre responsabilité, des mesures d'urgence dans les situations de crise et de catastrophe.

☒ A6 Elles créent une relation de confiance avec les patients/clients et adoptent avec discernement, durant toutes les étapes de la démarche de soins, une attitude empathique, bienveillante, non jugeante et adaptée à leurs besoins.

☒ **Rôle de communicateur-trice**

☒ B1 Elles créent, par leur communication adaptée à la situation et aux destinataires, une relation de confiance professionnelle et partenariale avec les patients/clients.

☒ B2 Elles contribuent, dans l'équipe intra ou interprofessionnelle, au développement d'une compréhension commune des situations de soins, reconnaissent, de façon précoce, les risques de conflit et aident à leur résolution.

☑ Rôle de promoteur-trice de la santé

- ☑ E1 Elles s'engagent pour la santé et la qualité de vie des patients/clients et à la défense de leurs droits et de leurs intérêts. Elles tiennent compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins.
- ☑ E2 Elles orientent les individus et les groupes vers les soins de santé et les conseillent sur leur utilisation. A cet effet, elles utilisent des principes et des savoirs infirmiers et interprofessionnels.
- ☑ E3 Elles orientent les individus et les groupes vers les soins de santé et les conseillent sur leur utilisation. A cet effet, elles utilisent des principes et des savoirs infirmiers et interprofessionnels.
- ☑ E4 Elles contribuent au développement et à l'amélioration de mesures de promotion de la santé et de prévention de la maladie. Elles initient des actions de promotion de la santé et de prévention, tout en étant conscientes de l'importance de ces dernières dans le cadre de leur activité.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissageContenus en lien avec l'oncologie

- Le cancer et l'oncogénèse
- Les thérapies en oncologie : Immunothérapie, Chimiothérapie, Radiothérapie, Thérapies ciblées
- Normes professionnelles : Rôle infirmier, Responsabilité et sécurité, EBN
- Patient expert / patient partenaire
- Soins de support / Effets secondaires et conséquences sur la qualité de vie
- Epidémiologie et cancer / Promotion de la santé, prévention de la maladie
- Valeurs et philosophie des soins, Ancrage disciplinaire : Martha Rogers
- Cancer du sein, Cancer du côlon
- Les traitements anticancéreux, effets secondaires associés et conséquences sur la qualité de vie. Prévention des infections / Risques infectieux
- Pharmacologie spécifique, calcul préparation et administration de médicaments complexes
- Cancer et environnement

Contenus en lien avec la santé mentale

- Troubles du spectre de la schizophrénie et interventions spécialisées associées.
- La place du proche aidant en santé mentale
- Psychopharmacologie et soins infirmiers
- Aspect médico-légal et mesures de liberté
- Substances psychoactives et troubles psychiques.

Contenus en lien avec la santé environnementale

- Enjeux environnementaux et soins infirmiers

Contenus en liens avec les habilités cliniques spécifiques

- Accès veineux centraux • Stomie digestive • CPAM, administration complexe • Transfusion/ produits labiles sanguins

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Spécificité des modalités de cours en deux phrases synthétiques. Précisez l'usage de l'Intelligence Artificielle au sein du dispositif d'apprentissage conformément aux recommandations HES-SO (<https://numerique.hes-so.ch/mod/resource/view.php?id=22529>)

Et les modalités ci-dessous seront contributives au développement des rôles : Cours ex-cathédra, cours à distance, séminaires, études de cas, approche par situation, exploitation de supports multimédia de type podcast, Moodle HES-SO, lectures d'articles, Quiz et QCM formatifs, activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module.

Exigence de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire. Toute absence doit être annoncée. L'étudiant·e est tenu·e de rattraper le contenu du cours sous sa propre responsabilité.

En cas d'absence justifiée, les évaluations continues ne sont pas nécessairement rattrapées et peuvent être retirées du calcul de la note finale.

En cas d'absence justifiée à une évaluation d'un ou plusieurs examens du module, les modalités de ces examens peuvent être sujettes à des changements. Il incombe au responsable du module de définir ces modalités

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur la validation de :

- A. Une évaluation continue individuelle comprenant 4 quizz individuels sur Moodle comptant pour 10% de la note. La moyenne des 3 meilleurs résultats sera prise en considération.
- B. Un examen oral individuel comptant pour 90% de la note. L'examen comporte 3 parties et évalue les contenus enseignés durant le module : Oncologie, Santé mentale et Habilités cliniques spécifiques.

Période : Partie A : durant le module
Partie B : semaine 28

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E. Précisez le périmètre d'usage de l'Intelligence Artificielle au sein du dispositif d'évaluation conformément aux recommandations HES-SO (<https://numerique.hes-so.ch/mod/resource/view.php?id=22529>)

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

- Modalités : En cas de remédiation, un travail complémentaire sur les lacunes identifiées sera demandé hors de l'évaluation continue
- Période : semaine 35-36

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

Oncologie :

- Basch, E. (2017). Patient-Reported Outcomes—Harnessing Patients' Voices to Improve Clinical Care. *New England Journal of Medicine*, 376(2), Article 2. <https://doi.org/10.1056/NEJMp1611252>
- Berger, A. M., Fernandez-Robles, C., & Murphy, B. A. (2022). NCCN Guidelines Index Table of Contents Discussion. 64.
- Charalambous, A., Wells, M., Campbell, P., Torrens, C., Östlund, U., Oldenmenger, W., Patiraki, E., Sharp, L., Nohavova, I., Domenech Climent, N., Eicher, M., Farrell, C., Larsson, M., Olsson, C., Simpson, M., Wiseman, T., & Kelly, D. (2018). A scoping review of trials of interventions led or delivered by cancer nurses. *International Journal of Nursing Studies*, 86, 36-43. <https://doi.org/10.1016/j.ijnurstu.2018.05.014>
- Harrison, J. D., Young, J. M., Price, M. A., Butow, P. N., & Solomon, M. J. (2009). What are the unmet supportive care needs of people with cancer? A systematic review. *Supportive Care in Cancer*, 17(8), Article 8. <https://doi.org/10.1007/s00520-009-0615-5>
- Howell, D., Harth, T., Brown, J., Bennett, C., & Boyko, S. (2017). Self-management education interventions for patients with cancer : A systematic review. *Supportive Care in Cancer*, 25(4), Article 4. <https://doi.org/10.1007/s00520-016-3500-z>
- Hudon, C., Fortin, M., Haggerty, J. L., Lambert, M., & Poitras, M.-E. (2011). Measuring Patients' Perceptions of Patient-Centered Care : A Systematic Review of Tools for Family Medicine. *The Annals of Family Medicine*, 9(2), Article 2. <https://doi.org/10.1370/afm.1226>
- Rivest, J. (2017). Détresse des personnes atteintes de cancer : Un incontournable dans les soins. Santé et services sociaux Québec. <http://deslibris.ca/ID/10092432>
- Serena, A., Castellani, P., Fucina, N., Griesser, A.-C., Jeanmonod, J., Peters, S., & Eicher, M. (2015). The role of advanced nursing in lung cancer : A framework based development. *European Journal of Oncology Nursing*, 19(6), Article 6. <https://doi.org/10.1016/j.ejon.2015.05.009>

Santé mentale :

- Baudrant-Boga, M., Lehmann, A., & Allenet, B. (2012). Penser autrement l'observance médicamenteuse : D'une posture injonctive à une alliance thérapeutique entre le patient et le soignant – Concepts et déterminants. *Annales Pharmaceutiques Françaises*, 70(1), 15-25. <https://doi.org/10.1016/j.pharma.2011.10.003>
- Berna, F., Javelot, H., Cuny, M., Schorr, B., Clauss-Kobayashi, J., Mainberger, O., Dormegny-Jeanjean, L. C., de Billy, C. C., & Foucher, J. R. (2022). Réduire ou arrêter les antipsychotiques dans la schizophrénie : Une pure folie ?
- Bighelli, I., Rodolico, A., García-Mieres, H., Pitschel-Walz, G., Hansen, W.-P., Schneider-Thoma, J., Siafis, S., Wu, H., Wang, D., Salanti, G., Furukawa, T. A., Barbui, C., & Leucht, S. (2021). Psychosocial and psychological interventions for relapse prevention in schizophrenia : A systematic review and network meta-analysis. *The Lancet Psychiatry*, 8(11), 969-980. [https://doi.org/10.1016/S2215-0366\(21\)00243-1](https://doi.org/10.1016/S2215-0366(21)00243-1)
- Favrod, J., Maire, A., Rexhaj, S., Nguyen, A., Bonsack, C., & Cottraux, J. (2015). *Se rétablir de la schizophrénie : Guide pratique pour les professionnels*. Elsevier Masson.
- Gache, P., Fortini, C., Meynard, A., Meylan, M. R., & Sommer, J. (2006). *L'entretien motivationnel : Quelques repères théoriques et quelques exercices pratiques*. *Revue Médicale Suisse*.
- Morandi, S., Silva, B., Pauli, G., Martinez, D., Bachelard, M., Bonsack, C., & Golay, P. (2024). How do decision making and fairness mediate the relationship between involuntary hospitalisation and perceived coercion among psychiatric inpatients? *Journal of Psychiatric Research*. <https://doi.org/10.1016/j.jpsychires.2024.03.017>

7. Responsable(s) de module

Responsable(s) : Jane Di Stefano et Florence Rochon
Equipe pédagogique : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires

Descriptif validé le 19 janvier 2026 par

Walter Zecca
Co-responsable de filière